
Adresse de la société populaire de Chevreuse qui invite les représentants à continuer à tenir le gouvernail d'une main ferme et assurée jusqu'à ce que le vaisseau soit rentrée dans le port, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Chevreuse qui invite les représentants à continuer à tenir le gouvernail d'une main ferme et assurée jusqu'à ce que le vaisseau soit rentrée dans le port, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 665;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29967_t1_0665_0000_1

Fichier pdf généré le 01/02/2023

b

[*La Société populaire de Chevreuse, à la Conv.; s. d.*] (1).

« Législateurs,

Des scélérats s'étaient couverts du masque du patriotisme pour égorger les patriotes, mais le masque est arraché et les têtes hideuses des conspirateurs sont tombés sous le glaive de la loi.

Grâces immortelles vous soient rendues, Législateurs, Pères de la patrie, encore une fois vous avez sauvé la liberté. Sans vous, 25 millions d'hommes libres allaient devenir le jouet de quelques scélérats; sans vous, un Roi...! Non, non: ce n'est pas en vain que nous avons juré d'être libres et s'il paraissait un tyran, chacun de nous garde un poignard pour l'assassiner.

Continuez, Législateurs, Montagnards incorruptibles. Continuez à tenir le gouvernail d'une main ferme et assurée jusqu'à ce que le vaisseau soit entré dans le port. Tandis que vous faites pâlir sur leurs trônes chancelants, les tyrans coalisés, tandis que vous foudroyez les ennemis de l'intérieur, nos mains préparent le salpêtre destiné à consumer tous les despotes et elles ne se reposeront que lorsque le globe ne comptera plus pour habitans que des hommes libres. »

MALFILATRE (*présid.*), LION (*vice-secrét.*).

c

[*La Société de Mont-Unité, ci-dev' St-Gaudens, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentans,

Quelle nouvelle est venue nous frapper d'horreur et d'indignation! Encore des attentats et des complots contre la liberté! Quels sont donc ces monstres qui osent couvrir leur scélérateuse du manteau du patriotisme, pour mieux faire triompher leurs manœuvres parricides et sanguinaires! Ignorent-ils que les amis du peuple, les intrépides Montagnards, savent pénétrer et déjouer toutes les machinations? Grâce immortelles vous soient rendues, O dignes représentans, pour le zèle et l'énergie que vous avez développés. En vous sauvant vous mêmes, vous avez sauvé la patrie et tous les vrais Montagnards qui ont juré de verser leur sang pour la cause de la liberté.

Représentans, le complot que vous venez de déjouer s'étend sans doute au loin. L'étendue et l'exécution de son plan ne permettent pas d'en douter; poursuivez-en jusqu'à la moindre ramification, frappez sans miséricorde et à la montagnarde tous les traîtres; que la justice d'un peuple outragé égale l'étendue et l'atrocité du crime; que la foudre partant de la cime sacrée poursuive tous les coupables, les attaque et ne s'arrête que quand le dernier sera réduit en poussière.

Nous vous répétons, Citoyens représentans, ne descendez de la Montagne où vous vous

signalez de plus en plus, que quand la liberté et l'égalité n'auront plus un seul ennemi sur la terre; vous aurez bien mérité de la patrie et vous recueillerez les bénédictions de tous les hommes libres.

Vive la Montagne, périssent tous les traîtres ».

MARIANDE (*présid.*), CLAVERIE (*secrét.*), LALE (*secrét.*).

d

Les membres de la Société populaire de Treignac écrivent à la Convention, que leur Société, comprimée par la Terreur tendait à sa dissolution, lorsque le sévère Lanot est arrivé. Son énergie a terrassé les traîtres et les oppresseurs; et le peuple, dégagé des entraves de l'intrigue, a repris son essor. Que le sans-culottes Lanot, disent les membres de cette société, soit auprès de vous, Citoyens législateurs, l'interprète de notre patriotisme, comme nous avons été les témoins de ses vertus. Il vous dira combien il est doux d'éclairer le peuple des campagnes sur ses droits et ses devoirs, et avec quel empressement il vient au devant des besoins de ses frères. (1).

e

[*La Société montagnarde d'Ossun, à la Conv.; 28 vent. II*] (2).

« Rédempteurs de la liberté française,

Un faisceau indissoluble des vrais républicains formé sur un point de la France libre, pour déjouer les projets liberticides des ennemis de la liberté, et de l'égalité, s'acquitte aujourd'hui du devoir le plus sacré, en applaudissant à vos travaux, et particulièrement au décret salutaire qui rend à la liberté les patriotes détenus, séquestre au profit de la République les biens des personnes qui seront reconnues ennemies d'un peuple libre, les condamne à la réclusion jusqu'à la paix, et ensuite à un bannissement perpétuel.

Travaillez, dignes représentans, avec la même sagesse et avec le même courage, vos principes se propagent dans tout l'univers, et le bonheur de l'univers sera à son comble.

Législateurs, la Société d'Ossun, encore au berceau des connaissances politiques, vous exprime ses sentimens avec franchise qui caractérise les vrais sans culottes, qui la composent; elle vous invite à n'abandonner le sommet de la Montagne, que vous avez si courageusement gravi qu'après que les armes françaises auront triomphé des satellites des tyrans coalisés, et substitué le symbole de la liberté à leurs trônes, alors les deux mondes ne formeront qu'une famille qui ne cessera de répéter: vive la République, vive la Convention qui l'a érigée! S. et F.»

REYNAUD (*présid.*), FALANGON cadet (*secrét.*), DAUMENJOU (*secrét.*).

(1) C 300, pl. 1059, p. 24.

(2) C 300, pl. 1059, p. 23.

(1) B¹n, 30 germ.; *Audit. nat.*, n° 575.

(2) C 300, pl. 1059, p. 20. B¹n, 29 germ. (2^e suppl^t).